



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logiciels

Question écrite n° 118213

Texte de la question

M. Claude Bodin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les pratiques d'installation de logiciels d'annonces publicitaires s'affichant par lien contextuel, qui se greffent sous des sites support le plus souvent à l'insu des internautes. Il souhaite savoir s'il envisage l'obligation d'une mention indiquant nettement qu'un agent publicitaire additionnel va être installé et une demande claire d'accord lors de cette installation.

Données clés

Auteur : [M. Claude Bodin](#)

Circonscription : Val-d'Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118213

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9988

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)